

POSITION COMMUNE 2008/959/PESC DU CONSEIL**du 16 décembre 2008****modifiant la position commune 2008/586/PESC portant mise à jour de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment ses articles 15 et 34,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 27 décembre 2001, le Conseil a arrêté la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme ⁽¹⁾.
- (2) Le 15 juillet 2008, le Conseil a adopté la position commune 2008/586/PESC portant mise à jour de la position commune 2001/931/PESC ⁽²⁾.
- (3) Le Conseil a constaté qu'un certain nombre d'autres personnes étaient impliquées dans des actes de terrorisme au sens de la position commune 2001/931/PESC et devraient donc être ajoutées à la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'applique ladite position commune (ci-après dénommée «la liste»), conformément aux critères établis à l'article 1^{er}, paragraphe 4, de celle-ci.
- (4) Le Conseil a également conclu qu'il conviendrait de compléter la rubrique concernant un groupe dans la liste.
- (5) La liste devrait donc être mise à jour en conséquence,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE POSITION COMMUNE:

Article premier

Les personnes figurant à l'annexe sont ajoutées à la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'applique la position commune 2001/931/PESC.

Article 2

À l'annexe de la position commune 2008/586/PESC, le point 2, rubrique 13, est remplacé par le texte suivant:

«13. Euskadi Ta Askatasuna/Tierra Vasca y Libertad/Pays basque et liberté (ETA) [les organisations ci-après font partie du groupe terroriste ETA: K.a.s., Xaki; Ekin, Jarrai-Haika-Segi, Gestoras pro-amnistía, Askatasuna, Batasuna (alias Herri Batasuna, alias Euskal Herritarrok), Acción Nacionalista Vasca/Euskal Abertzale Ekintza (ANV/EAE), Partido Comunista de las Tierras Vasca-s/Euskal Herrialdeetako Alderdi Komunista (PCTV/EHAK)].».

Article 3

La présente position commune prend effet le jour de son adoption.

*Article 4*La présente position commune est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2008.

*Par le Conseil**La présidente*

R. BACHELOT-NARQUIN

⁽¹⁾ JO L 344 du 28.12.2001, p. 93.

⁽²⁾ JO L 188 du 16.7.2008, p. 71.

ANNEXE

Liste des personnes visées à l'article 1^{er}

1. PERSONNES

1. * ALEGRÍA LOINAZ, Xavier, né le 26 novembre 1958 à San Sebastián (Guipúzcoa), carte d'identité n° 15.239.620 - activiste de l'ETA; membre de K.a.s. /Ekin
 2. * ASPIAZU RUBINA, Miguel de Garikoitz, né le 6 juillet 1973 à Bilbao (Vizcaya), carte d'identité n° 14.257.455 - activiste de l'ETA
 3. * BELOQUI RESA, María Elena, née le 12 juin 1961 à Areta (Álava), carte d'identité n° 14.956.327 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 4. * CAMPOS ALONSO, Miriam, née le 2 septembre 1971 à Bilbao (Vizcaya), carte d'identité n° 30.652.316 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 5. * CORTA CARRION, Mikel, né le 15 mai 1959 à Villafranca de Ordicia (Guipúzcoa), carte d'identité n° 08.902.967 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 6. * EGUIBAR MICHELENA, Mikel, né le 14 novembre 1963 à San Sebastián (Guipúzcoa), carte d'identité n° 44.151.825 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 7. * IRIONDO YARZA, Aitzol, né le 8 mars 1977 à San Sebastián (Guipúzcoa), carte d'identité n° 72.467.565 - activiste de l'ETA
 8. * MARTITEGUI LIZASO, Jurdan, né le 10 mai 1980 à Durango (Vizcaya), carte d'identité n° 45.626.584 - activiste de l'ETA
 9. * OLANO OLANO, Juan María, né le 25 mars 1955 à Gainza (Guipúzcoa), carte d'identité n° 15.919.168 - activiste de l'ETA; membre de Gestoras Pro-amnistía/Askatasuna
 10. * OLARRA AGUIRIANO, José María, né le 27 juillet 1957 à Tolosa (Guipúzcoa), carte d'identité n° 72.428.996 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 11. * RETA DE FRUTOS, José Ignacio, né le 3 juillet 1959 à Elorrio (Vizcaya), carte d'identité n° 72.253.056 - activiste de l'ETA; membre de Gestoras Pro-amnistía/Askatasuna
 12. * TXAPARTEGI NIEVES, Nekane, née le 8 janvier 1973 à Asteasu (Guipúzcoa), carte d'identité n° 44.140.578 - activiste de l'ETA; membre de Xaki
 13. * URRUTICOECHEA BENGOCHEA, José Antonio, né le 24 décembre 1950 à Miravalles (Vizcaya), carte d'identité n° 14.884.849 - activiste de l'ETA
-